

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
ÉDOUARD ROUYERZ, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 26 Février 1884

NOUVELLES LOCALES

Un second dîner de 40 couverts a eu lieu jeudi dernier au Palais de Son Altesse Sérénissime.

On remarquait parmi les invités les Consuls d'Italie, des Pays-Bas, de l'Équateur et du Chili, les directeurs des Douanes, des Postes et des Télégraphes du département des Alpes-Maritimes, un certain nombre de magistrats, de fonctionnaires et d'officiers de la Principauté, ainsi que plusieurs ecclésiastiques.

S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg présidait au repas, pendant lequel une musique choisie a fait entendre les plus agréables mélodies.

S. A. S. le Prince Héritaire a déjeuné lundi dernier au Palais de l'Élysée chez M. le Président de la République.

Le lendemain, Son Altesse Sérénissime est partie pour le Château de Marchais afin de s'y livrer au plaisir de la chasse au marais.

La bénédiction des cloches de l'église Saint-Charles, dignes de la haute réputation de la maison Burdin aîné de Lyon, a eu lieu avec beaucoup de solennité, mercredi dernier 20 février, selon le programme que nous avons publié.

Toute la ville était en fête, et bien avant la cérémonie une foule immense avait envahi la nouvelle église de Monte Carlo. Au milieu du transept, devant le maître-autel en marbres précieux, orné d'une belle garniture de chandeliers et de vases en bronze doré, don d'un généreux bienfaiteur, destinée au futur autel de la Sainte-Vierge, s'élevait une charpente, véritable arc de triomphe de verdure et de fleurs. Les trois cloches, *Carolina*, *Maria*, *Aloysia* y étaient gracieusement suspendues, parées de splendides robes de moire, relevées de riches dentelles, la tête couronnée de roses.

A droite, on avait dressé une élégante tribune pour S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg et sa suite, ainsi qu'une large estrade réservée aux personnes invitées. A gauche étaient rangés sur une seconde estrade les parrains et marraines des nouvelles cloches : M. le comte Bertora et M^{me} Durand-Auzias, représentant M^{me} la princesse C. Radziwill ; M. et M^{me} Poelman ; M. et M^{me} Herbel. L'orchestre de la maîtrise, la Société Philharmonique et la Société Chorale occupaient le

chœur et l'une des chapelles ; la population et la colonie étrangère remplissaient la grande nef et les bas côtés.

A midi et demi, Son Altesse Royale arrive, accompagnée de M^{me} la baronne de Biegeleben, sa Dame d'honneur, et de M. le L^{ieutenant}-Colonel baron d'Orémieux, aide de camp du Prince ; Elle est saluée par l'orchestre, jouant l'hymne national monégasque.

Bientôt, aux accents de l'hymne de Pie IX, M^{gr} l'Evêque d'Hermopolis, revêtu de ses ornements pontificaux, fait son entrée, précédé de ses vicaires généraux et de tout le clergé de la Principauté, et va prendre place sur le faldistoire.

Avant de procéder au baptême des cloches, Sa Grandeur, dans une éloquente improvisation, explique aux fidèles le symbolisme de la cloche et son rôle religieux dans la vie. Elle est, dit le Prélat, la voix de Dieu, rappelant sans cesse le devoir de la prière, qui est le droit de Dieu et l'honneur de l'homme. Elle est la voix de l'Eglise, marquant, joyeuse ou attristée, les grandes étapes religieuses de l'existence du chrétien, depuis le joyeux carillon de la naissance jusqu'au glas funèbre de la mort. Elle est la voix de la patrie, unissant les cœurs et les âmes dans un même sentiment d'affection et de dévouement au sol national.

Après l'allocution de Sa Grandeur, qui émeut vivement l'auditoire, les cloches sont dépouillées de leurs riches ornements, et Monseigneur accomplit les rites sacrés, imitation de ceux du baptême de l'enfant.

C'est d'abord la purification des cloches au dedans et au dehors avec l'eau bénite ; ce sont les bénédictions répétées, les onctions faites à l'extérieur et à l'intérieur des cloches avec l'Huile-Sainte et le Saint-Chrême. Debout, et les mains posées sur leurs fillettes de bronze, les parrains et marraines semblent les présenter au Pontife. En même temps le clergé récite les prières sacrées, et l'orchestre et la Société Chorale font entendre des morceaux variés. Enfin l'Evêque met l'encens et la myrrhe dans les encensoirs, et pendant que la fumée monte et emplit les cloches de suaves parfums, le diacre chante l'Évangile.

La cérémonie purement liturgique est terminée ; les cloches sont maintenant des vases d'honneur, et pour la première fois elles vont faire entendre leur voix religieuse ; M^{gr} l'Evêque, et après lui les parrains et marraines les font tinter trois fois.

Aussitôt la Société Chorale, accompagnée de l'orchestre, exécute la belle cantate *Carolina*, composée à l'occasion de cette fête, et mise en musique par

M. F. Bellini. Cette page, dans laquelle se révèlent toutes les qualités du maestro distingué qui l'a écrite est religieusement écoutée et vaut à l'auteur les éloges les plus mérités.

Sa Grandeur, avant de donner la bénédiction pontificale, adresse de gracieux remerciements à S. A. R. pour avoir daigné honorer de sa présence cette touchante fête et La prie de porter au Souverain bien-aimé, donateur des cloches de Saint-Charles, l'expression de la reconnaissance des fidèles de Monte Carlo ; aux parrains et marraines, qui ont rempli dignement le poste d'honneur auquel ils ont été appelés et mérité, par leur générosité, le titre de bienfaiteurs de l'église Saint-Charles ; aux artistes, dont le concours a rehaussé l'éclat de cette solennité ; à tous les assistants dont le pieux empressement et l'attitude recueillie sont un sûr garant de l'avenir religieux de la paroisse Saint-Charles.

L'hymne national, brillamment enlevé par la Société Philharmonique, a clos cette imposante cérémonie qui laissera dans le cœur de tous un souvenir durable.

Nos lecteurs viennent de lire le récit de la fête célébrée mercredi dans l'église Saint-Charles. Bientôt une autre cérémonie aura lieu dans cette même église, qui s'achève avec rapidité, pour la réception et l'inauguration des grandes orgues sortant des ateliers de M. Merklin. Une commission sera nommée afin d'examiner l'instrument dans toutes ses parties et de dresser son rapport.

Le buffet est placé. Les boiseries sculptées de ce buffet, qui avait été commandé par le Prince Honoré II pour l'église paroissiale de Saint-Nicolas, sont un très remarquable échantillon du style espagnol au XVII^e siècle. Les anciennes orgues de Saint-Nicolas avaient été fabriquées par Jean Oltrucchino, facteur à Gènes. Celles de Saint-Charles, dont nous aurons à faire bientôt la description, sont dignes de l'universelle réputation de M. Merklin. Ce magnifique instrument sera inauguré par un artiste éminent, M. Bérard, organiste de la Cathédrale de Montpellier, élève du Conservatoire de Paris et émule de Lefébure. Citer M. Bérard, c'est certainement attirer ce jour-là un auditoire nombreux.

D'autres artistes sont également conviés à cette solennité qui comprendra des morceaux de musique et des chants. Un salut et la bénédiction du Très-Saint Sacrement termineront la cérémonie dont la date n'est pas encore définitivement fixée, mais que nous serons en mesure d'indiquer prochainement.

La matinée enfantine donnée par M. le comte Bertora dans les dépendances de la Poterie artistique de Monte Carlo, mercredi, à l'occasion du baptême des cloches de l'église Saint-Charles, a été très réussie. Tous les élèves des établissements scolaires de Monaco, les filles de l'Orphelinat et tous les enfants de la Principauté, étaient conviés à cette fête organisée en leur honneur.

Les dispositions des salles ayant servi à la soirée du dimanche 17 février avaient été conservées; deux salons étaient réservés à S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, qui avait daigné honorer la réunion de sa présence.

Une cour, communiquant avec les ateliers, était bordée de kiosques remplis de joujoux, attirant les regards émerveillés des *bambini*. Ces kiosques, au nombre de quinze, avaient été affectés par la voie du sort à des demoiselles patronnesses chargées de distribuer les lots de la tombola dans l'ordre suivant :

1. M^{lle} Guérin.
2. Ketty de Loth et Amélie Fillhard.
3. Mathilde Marquet et Anna Garrus.
4. Berthe Fillhard et Clémence Verleysen.
5. Naturel et Marie Ajani.
6. Joséphine Muller et Lucie Lala.
7. Pauline Maugery et Eugénie Borghini.
8. Anna de Payan et Thérèse Blanchet.
9. Marthe de Sainte-Croix et Marie Schauflier.
10. Julie Paul et Cécile Schauflier.
11. Elisa Brousseau et Henriette Maugery.
12. Charlotte Michelis et Caroline Muller.
13. Bettina Egerton et Jane de Plunkett.
14. Madeleine et Suzanne de Clausade.
15. Henriette Verhoeven et Madeleine de Plunkett.

Le premier kiosque servait de caisse, on y payait en numéraire les porteurs de billets de loterie qui préféraient aux lots en nature leur valeur en argent. Les autres contenaient, outre les jouets, de la parfumerie, des objets d'art, tabletterie, céramique, etc.

Les billets, contrairement aux tombolas ordinaires, étaient tous bons, ils variaient seulement de 50 centimes à 1, 5, 10, 20, 50 et 100 francs.

Commencée à 2 heures par le tirage des lots et l'exécution de plusieurs morceaux chantés par la Société Chorale, la fête se continue avec une représentation de Pupazzi; chaque scène provoque une bruyante gaieté chez le petit auditoire, mais c'est bien autre chose quand un polichinelle — vivant, celui-là! — se montre dans la cour. C'est le maître à danser, venu de Nice, choisi par M. le comte Bertora pour organiser le bal. Il réunit les enfants en rond, les bébés dans le milieu, et, aux accords harmonieux de la Société Philharmonique, qui se prodigue avec un dévouement sans égal, le cercle saute et tourne, s'agrandissant toujours par l'arrivée des nouvelles recrues. C'est une ronde entraînante, où plus d'un danseur culbute son voisin, tombe et se relève au milieu des éclats de rire de tous, petits et grands. Pourtant, au bout d'un certain temps, les mamans quittent la place peu à peu; la danse cesserait-elle faute de combattants? Non pas! Dans la salle qui a servi de théâtre aux exploits du sympathique Guignol, est organisé un nouveau bal conduit par l'orchestre du Casino. Fillettes et garçons s'en donnent à cœur joie, car le salon leur appartient. Les grandes personnes en sont exclues, mais il reste une ressource à ceux dont les études ne réclament plus la direction des excellents maîtres du Collège Saint-Charles ou de l'école des Frères: le buffet leur offre ses tables généreusement garnies de plats succulents et de flacons de couleurs variées.

Un moment vient cependant où les petites jambes refusent tout exercice chorégraphique, on se retire à 6 heures et demie, le cœur bien gros de regrets, mais l'on se console en disant que ce ne sera peut-

être pas la seule matinée donnée par M. le comte Bertora; les magnifiques joujoux et les bonbons distribués à chacun tempèrent d'ailleurs le chagrin de la séparation, et l'on emporte un profond souvenir des joies de cette heureuse journée.

Le lendemain jeudi, pour remercier les demoiselles patronnesses, ainsi que les commissaires de la fête, M. le comte Bertora leur a offert, à 2 heures, une tombola particulière dont les lots consistaient en bijoux de prix et objets artistiques: broches, boutons d'oreilles, bagues, bracelets, colliers, éventails, boîtes à mouchoirs, à gants, flacons, etc.

Chacun eut un lot en partage.

La tombola a été suivie d'une sauterie intime et d'un thé après lequel un quadrille monégasque, dirigé par M. Michelis, obtint le plus grand succès.

Enfin, une séance de lanterne magique, sous la direction de M. Naturel, fit durer la réunion jusqu'à 7 heures. On se sépara fort satisfait, non sans adresser à l'aimable amphitryon les remerciements que méritent sa courtoisie et les délicates attentions dont il a sans cesse entouré les personnes qui l'ont secondé pendant la kermesse du 20 février.

PRÉDICATION DU CARÊME.

Sermon français par le R. P. Bufferne, de la Compagnie de Jésus, le mercredi, à 3 heures et demie, et le dimanche après les Vêpres, à la Cathédrale, suivi du salut. — Le vendredi à 3 heures et demie de l'après-midi, dans l'église Saint-Charles, à Monte Carlo.

Sermon italien à la Cathédrale, le mardi et le vendredi à 7 heures du soir, par un Père Récollet.

La prédication italienne commencera le 27 février, jour des Cendres, à 7 heures du soir.

La prédication française commencera le premier dimanche du Carême, 2 mars, à 3 heures et demie, à la Cathédrale.

Voici le dispositif du mandement de M^{gr} l'Evêque pour le Carême de 1884 :

ART. 1^{er}. — Nous accordons pour cette année, en vertu des pouvoirs Apostoliques qui nous ont été conférés, à tous les fidèles des deux sexes qui ne sont pas liés par un vœu spécial, la permission d'user d'aliments gras à l'unique repas de tous les jours de Carême, à l'exception des vendredi et samedi de chaque semaine, du mercredi des Cendres, du mercredi des Quatre-Temps, de la veille de Saint Joseph, de la veille de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, du mercredi et du jeudi de la Semaine-Sainte.

ART. 2. — Nous permettons l'usage des œufs, du beurre et du laitage à l'unique repas de tous les jours, à l'exception du Vendredi-Saint.

ART. 3. — Nous permettons l'usage d'aliments gras à tous les repas du dimanche.

Reste interdite, pendant tout le Carême, la promiscuité de la viande et du poisson.

ART. 4. — Nous autorisons MM. les Curés et Confesseurs à accorder des permissions plus étendues à ceux de leurs paroissiens ou pénitents qui en auraient besoin.

ART. 5. — Les personnes qui profiteront de ces dispenses les compenseront, suivant le désir du Saint-Père, par une aumône en faveur d'une œuvre de la Principauté; cette aumône, qui est absolument obligatoire, Nous sera envoyée directement ou remise aux Curés ou Confesseurs, qui nous la feront parvenir.

ART. 6. — Les indigents suppléeront, suivant le jugement de leur Curé ou Confesseur, au défaut d'abstinence et d'aumône par des prières ou d'autres œuvres de pénitence.

ART. 7. — En vertu d'un indult du Saint-Père, le temps de satisfaire au devoir pascal, qui commence le dimanche des Rameaux, est prolongé, pour cette année, jusqu'au troisième dimanche après Pâques inclusivement.

ART. 8. — Nous accordons une indulgence de quarante jours aux fidèles, chaque fois qu'ils assisteront aux prédications du Carême.

Le Tribunal criminel, dans sa séance du 18 février, a condamné les nommés Baptiste Giovetto, Jean-Baptiste Colomba et Mathieu Balla, nés à San Stefano Roero, province de Cuneo (Italie), les deux premiers à 8 ans de réclusion, le troisième à 5 ans de la même peine, et chacun à 100 fr. d'amende, pour introduction, émission et tentative d'émission de fausse monnaie.

Le Carnaval a été fort animé cette année à Nice et à Menton. Des trains de plaisir de Paris, de Lyon et de Marseille ont amené, surtout à Nice des milliers de voyageurs. La Principauté s'est ressentie de cette affluence d'étrangers accourus sur notre littoral. Les hôtels ont vu, ces jours-ci, doubler leur clientèle. La Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. avait, pour assurer le service de la circulation entre Cannes et Menton, organisé des trains supplémentaires. Dimanche, nous en avons compté sept, quatre allant de Menton sur Nice et partant de Monaco à 8 h. 33, et 11 h. 15 du matin; midi 10 et 8 h. 9 du soir. Trois partant de Nice pour Menton à 5 h. 28, 7 h. 40 et 11 h. 40 soir.

Ces trains existeront encore aujourd'hui.

La seconde représentation d'*Hamlet*, mardi, était la soirée d'adieux de M^{me} Salla; aussi l'éminente cantatrice a-t-elle été très acclamée. Les accents dramatiques avec lesquels M^{me} Caroline Salla sait interpréter le rôle de la mère d'*Hamlet* a fortement impressionné l'auditoire qui lui a témoigné son admiration par des avalanches de fleurs et de longs applaudissements.

M^{me} Devriès a également obtenu un grand et légitime succès. Sa belle voix, d'une pureté et d'une étendue rares, qu'elle conduit avec art et son charmant visage encadré par une luxuriante chevelure blonde, font de cette artiste la plus sympathique *Ophélie* que puisse désirer un public d'élite comme celui de Monte Carlo.

M. Bouhy, bien en voix, a été très remarquable sous les traits du sombre *Hamlet*.

Sameli, M^{me} Devriès remplissait le rôle de *Marguerite* dans *Faust*. Même triomphe. Elle a dit d'une façon admirable l'air des bijoux et toute la fin de la scène du jardin. M. Mierzwinski possède un organe puissant, dont il aurait tout avantage à modérer quelque peu les éclats, pour rendre comme il convient la musique de Gounod.

La salle de Monte Carlo n'est pas aussi vaste que celle de l'Opéra, les efforts des chanteurs ne doivent pas y être les mêmes. M^{lles} Mansour (*Siébel*) et Desvignes (*Marthe*) se sont acquittés de leurs rôles à la satisfaction du public.

M. Pandolfini a droit à nos sincères éloges; c'est un *Valentin* excellent.

M. Castelmary a évidemment cherché à donner au personnage de *Méphistophélès*, un caractère nouveau; mais cette tentative louable n'a pas atteint complètement le but qu'il se proposait. Néanmoins c'est un chanteur dont on ne peut manquer de reconnaître le talent.

Jeudi 22 février, grand concert, avec le concours de M^{lle} Novelli et MM. Vergnet, Mierzwinski, Bouhy et Hettich.

Samedi 1^{er} mars, 2^e représentation de *Faust*.

Jeudi 28 Février 1884, à 2 heures 1/2

13^e CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE ANCIENNE & MODERNE
Sous la direction de M. ROMÉO ACCURSI

Soliste M. Corsanego.

1. *Symphonie Pastorale*..... Beethoven.
 2. *Ouverture de Guillaume Tell*..... Rossini.
 3. *Andante et final du Concerto pour violon*..... Mendelssohn.
- M. Corsanego.
4. *Pizzicati de Sylvia* (demandés)... L. Delibes.
 5. *Marche des fiançailles de Lohengrin*..... R. Wagner.

Le *Mémorial Diplomatique* a consacré à l'Exposition de Nice un article dû à la plume experte de M. Louis Enault, dont nous extrayons ce qui suit :

Avec son ciel admirable, sa mer calme et bleue, sa flore sans rivale et ses paysages d'une grâce enchan-

teresse, Monaco est, pour le touriste, une des plus passionnantes attractions de ce beau rivage méditerranéen, si rempli de séduction et de charmes...

Les principales productions de la Principauté se rangent sous trois chefs : la céramique, les bois ouvragés, la chimie élégante, qui traite surtout des parfums.

La céramique monégasque s'est tracé un programme assez compréhensif, qui ne laisse rien en dehors de son cercle. On y trouve des vases de tout genre, coupes, bûres et hanaps; des plats cloisonnés d'or et des plaques décoratives avec des terres rapportées, rehaussées par de vives et brillantes colorations; ces habiles pétrisseurs d'argile confectionnent aussi avec beaucoup de succès les objets de fantaisie: voir dans leur exposition deux ou trois violons, qui attestent une habileté de main remarquable.

Les bois ouvragés, avec incrustations également en bois, sont d'une grâce rustique qui plaît à beaucoup — en dépit ou peut-être à cause de la naïveté du travail.

Quand on se promène sur les pentes des petits bois et sur les côtes abruptes des montagnes de Monaco, on aspire parfois des bouffées de parfums et des effluves capiteuses qui vous montent au cerveau, — et l'on se surprend à regretter de ne pouvoir fixer, — pour les retrouver toujours, — ces senteurs errantes.

C'est ce qu'a fait pour nous le Laboratoire de Monaco, qui pousse à un degré rare l'art de distiller ces essences, de les concentrer sous le plus petit volume et de nous permettre d'emporter dans un flacon l'âme odorante des fleurs. Je rencontre ici toute une gamme chromatique de parfums qui m'attirent et me retiennent.

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

Mercredi 20 février 1884

Poules diverses gagnées par ou partagées entre MM. Lord de Clifford, colonel Vernon, Pinson, Martinet, vicomte de Quelen, Welbore-Ellis, Roberts, Deloffre. — 12 tireurs.

Vendredi 22 février

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 m. 1/2. Partagée entre MM. le comte de Montecupo et Lafond.

PRIX ESTERHAZY. — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 pigeons à 26 mètres 1/2.

- 1^{er}, M. de Saint-Trivier, 7 sur 7;
- 2^o, M. de Fontaine, 6 sur 7.

Poules supplémentaires, gagnées par ou partagées entre MM. le colonel Vernon, Yardley, Arbutnot, Sutcliffe, Roberts et lord de Clifford. — 22 tireurs.

Lundi 25 février

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 m. Partagée entre MM. Welbore-Ellis et Lord de Clifford.

PRIX DU COMITÉ. — (Handicap). — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr.; 30 % au second. — 3 pigeons.

- 1^{er}, M. le Colonel Vernon, 11 sur 11;
- 2^o, M. Neigheny, 10 sur 11.

Poules supplémentaires gagnées par ou partagées entre MM. Yardley, Pinson, baron de Saint-Trivier, Sutcliffe, Lord de Clifford. — 20 tireurs.

Vendredi 29 février

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 m. PRIX CAMAUER. — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 pigeons à 27 mètres.

Lundi 3 mars

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 m. PRIX DE MARS. — (Handicap). — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 pigeons.

Mercredi 5 et jeudi 6 mars 1884

GRAND PRIX DE CLOTURE

UN OBJET D'ART et 3.000 francs ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 750 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 250 francs et 20 %; le quatrième, 15 %; le reste au premier. — 12 pigeons: le premier jour, 6 pigeons à 25 mètres; le second jour, 6 pigeons à 26 mètres. Le gagnant du Grand Prix reculera de 2 mètres; d'un premier prix (Concours internationaux de Monaco, Janvier 1884), de 1 mètre; de plusieurs de ces prix, de 2 mètres. — 4 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

On a signalé à Nice divers vols à la tire commis samedi sur le square Masséna au moment de la vente de charité.

Le général sir Charles Ellice a eu sa montre et son porte-monnaie enlevés avec une dextérité remarquable. Le général ne s'est aperçu de cette soustraction que lorsqu'il était déjà rentré chez lui.

M. Piana, contrôleur au Cirque, a été aussi victime, nous affirme-t-on, du vol de sa montre.

Deux autres personnes ont porté plainte au Commissariat central, du vol d'un porte-monnaie et d'un portefeuille.

Un des membres de la corporation des *pick-pocket* a été arrêté le même jour à la gare de Monte Carlo par la police de la Principauté.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — Un incendie qui aurait pu avoir des suites fort graves, s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi, dans l'appartement occupé par M. Guy de Maupassant, rue du Redan. M. Guy de Maupassant, en se réveillant vers deux heures du matin, se vit entouré de flammes; il n'eut que le temps de se précipiter hors de son lit et d'appeler au secours.

Le propriétaire de la maison, M. Spinelli, et le domestique de M. Guy de Maupassant accoururent aussitôt et purent porter les premiers secours que le manque d'eau rendait très difficile.

Ils parvinrent à arrêter cependant le foyer de l'incendie. La flamme avait déjà gagné et envahi tout l'appartement.

Des voisins réveillés et ensuite les pompiers vinrent sur le lieu du sinistre et empêchèrent le feu de se propager aux maisons voisines.

Grâce aux efforts de tous, de grands dangers ont été évités, car les locataires qui habitaient à l'étage au dessus ont pu craindre pour leur vie, la flamme ayant gagné le plafond avec une rapidité effrayante.

Tout ce qui était dans la chambre de M. Guy de Maupassant, est devenu la proie du feu: lit, armoire, fauteuil, tout a été consumé; les dégâts sont évalués à près de 2.000 fr. Il n'y a eu aucun accident de personnes à déplorer.

Golfe-Juan. — La semaine dernière, le *Domenico*, brick-goëlette de 50 tonneaux, capitaine Costango Salvatore, appartenant à MM. Giuseppe et Domenico Boso, de Riposto (Italie), venant de Syracuse avec un chargement de vin et se dirigeant sur Marseille, a été poussé par la bourrasque du 18 sur un des écueils de la *Fourmigue*, au Golfe-Juan.

C'est au milieu de la nuit que le sinistre s'est produit. Horriblement secoué par les lames, l'avant broyé par les rochers où il s'était pris, le *Domenico* n'a pas tardé à couler à pic malgré les efforts de l'équipage, composé de 7 hommes, qui ont pu se sauver à l'aide d'un canot.

Recueillis au consulat d'Italie à Cannes, les naufragés y ont reçu des aliments, puis ont dû être rapatriés. Il est douteux que le sauvetage de la carène puisse être effectué par un fond de 50 mètres environ.

Quant à la cargaison, 710 hectolitres de vin qui étaient destinés à M. Salvatore del Martino, de Marseille, elle est à peu près perdue, sauf dix-sept barriques qui se trouvaient sur le pont et ont été retrouvées; le flot les avait roulées, sans les défoncer fort heureusement, jusqu'à la plage, où l'administration de la marine a organisé une surveillance, en attendant que le destinataire en prenne livraison.

Gènes. — Le mois dernier, on a fait d'importantes découvertes à Pietra Ligure, un charmant village de la rivière ligurienne.

Dans une grotte dite *di Vaè*, on a trouvé un très grand nombre de squelettes, des amphores romaines, et quelques autres d'une époque bien plus reculée, des meules, des javelots et autres armes de guerre de temps tout à fait préhistoriques.

Les fouilles seront continuées.

On suppose que la grotte en question était une nécropole des antiques Liguriens qui, retranchés dans les gorges de leurs montagnes, tinrent tête pendant longtemps aux consuls romains, à qui ils infligèrent de sanglantes défaites.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La semaine à Paris appartient à M^{me} Mackay, la millionnairissime propriétaire des mines américaines que vous savez. Le reportage est en train de lui faire une immortalité à l'Erostrate pour avoir jeté au feu son portrait par Meissonnier après l'avoir payé soixante-dix mille francs. De tous côtés, on crie au vandalisme, au crime de lèse-hospitalité française — on croirait vraiment que Paris loge, nourrit, habille M^{me} Mackay gratis, — à l'outrage à notre peinture nationale. On ne réclame rien moins, pour venger l'injure faite à la palette de M. Meissonnier, qu'une manifestation de toutes les illustrations du

pays, et les comités s'organisent dans ce but. M. Meissonnier aura sa réparation à la fourchette. L'honneur sera satisfait, et il n'y aura rien de changé en France, sinon qu'un enfantillage de plus à l'ordre du boulevard parisien.

Le côté triste de l'affaire, c'est qu'on englobe l'Amérique entière dans le cas de M^{me} Mackay. Hier, le cri de guerre était: sus aux Chinois! Aujourd'hui, c'est: sus aux Yankee!...

On oublie vraiment trop, dans la presse, que l'Amérique est pour la capitale un hôte bienfaisant, une source de prospérité considérable, un prestige inappréciable de plus. C'est au lendemain de nos désastres que s'est surtout fait sentir l'influence heureuse de l'immigration américaine. Alors que Paris ruiné, désemparé par les deux sièges, pouvait laisser entrevoir à Berlin qu'elle deviendrait la capitale de l'Europe, ce sont les Américains qui ont fait honneur au luxe traditionnel, aux splendeurs légendaires de la grand-ville, et qui, à force d'entrain, de mouvement, l'ont sortie du découragement et l'ont ramenée à cette existence à grandes guides qu'elle semblait ne plus devoir connaître. Ce sont eux qui l'ont aidée à soutenir son rang dans le monde et l'ont empêchée de tomber à l'état de capitale déclassée à l'instar de Venise, de Naples, de Turin, de Moscou et *tutte quante*. L'Amérique a rendu là un service de sœur à la France, et je ne suis pas fâché de le rappeler dans ce journal très désintéressé dans la question qui agite Paris, mais dont la règle absolue est: la vérité en tout et l'équité pour tous.

On a beaucoup écrit sur l'Américaine de Paris. On a vanté sa grâce ineffable, son charme auquel nul ne résiste, son élégance originale et bien personnelle, les dons d'assimilation qu'elle possède à un si haut degré et son art inné du bien recevoir, mais on n'a pas noté à son actif deux grandes qualités qui forment l'attrait suprême de sa société: une droiture extrême et une sûreté absolue dans les relations. Loin de se dénigrer entre elles comme nos Parisiennes, les Américaines se soutiennent, se défendent, s'entraident avec une ardeur inébranlable. Elles ont l'esprit des sexes poussé au plus haut point, et malheur au téméraire qui s'attaque à l'une d'elles: il a bientôt toute la corporation à ses trousses. C'est une vertu, cela, et les Françaises joueraient un bien autre rôle dans notre pays si elles avaient cette solidarité.

Et quelles pratiques charmantes dans leur commerce entre elles! L'arrivée d'une de leurs compatriotes est à peine signalée du matin dans l'*American Register* que les visites affluent à la maison où elle est descendue. Celles des amies de l'arrivant, empêchées de venir immédiatement, lui envoient, en avant-garde, de superbes bouquets. Chacun se dispute la faveur de la recevoir, de la patronner, de lui procurer des distractions en la conduisant dans les endroits publics, au théâtre, de faire preuve à son égard d'utilité ou d'agrément.

Un revers vient-il à atteindre l'Américaine dans sa fortune, ses amies n'attendent pas qu'elle frappe à leur porte pour venir à son aide. Lors de la dernière crise américaine, une famille qui vivait à Paris au milieu du faste le plus grand se trouva tout à coup plongée dans la gêne la plus extrême et à la veille de renouer au confortable même le plus modeste. Que firent les compatriotes amis de cette famille résidant à Paris? Ils se réunirent et décidèrent de servir une pension à la famille en cause, ce qui lui permit de continuer son train d'existence jusqu'à ce que son chef eût pu, au-delà de l'Océan, rétablir ses affaires.

D'un entrain irrésistible, d'une gaieté qui ne connaît pas d'obstacles, libres et franches d'allures, les Américaines ont apporté dans notre société un élément de réel attrait et y ont conquis une situation que ne renverseront pas tous les tonneaux d'encre déversés à propos de l'incident Meissonnier-Mackay.

Comme je vous le faisais prévoir, M. de Lesseps a été élu à l'Académie française par vingt-deux voix contre dix bulletins blancs, pour succéder à Henri Martin. M. François Coppée obtient le fauteuil de Laprade avec vingt-quatre voix, neuf ayant été données à M. Montégut. Les parrains de M. de Lesseps étaient Victor Hugo et M. Pailleron; ceux de M. Coppée, le duc de Broglie et M. Désiré Nisard.

L'Académie est maintenant au complet. Son doyen d'âge est M. Mignet, né en 1796.

Une des grandes maisons de France, celle de Durfort, vient d'être mise en deuil par la mort subite du comte de Durfort de Civrac, député de Maine-et-Loire. M. de Durfort faisait partie de la Chambre depuis 1869 et avait à plusieurs reprises été appelé à sa vice-présidence. De son mariage avec M^{lle} de la Myre, il laisse deux filles.

La maison de Durfort, originaire du Quercy et qui a compté des représentants aux croisades, a fourni cinq maréchaux de France, des ambassadeurs, des chevaliers des Ordres, un chevalier de la Jarretière, etc. En possession des titres de ducs de Duras, de Lorge et de Civrac, elle est représentée actuellement par deux branches. La première a pour chef le duc de Lorge, qui a vingt-trois ans et a été reçu au Jockey-Club la semaine passée. La seconde avait à sa tête le regretté marquis de Civrac qui vient de mourir et n'a plus de titulaire mâle. M. de Civrac n'avait, en effet, que des sœurs, la comtesse de Quinsonnas, la comtesse de Juigné et M^{lle} de Durfort.

BACHAUMONT.

Messieurs les Actionnaires de la SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS à Monaco sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire pour le mercredi douze mars prochain, à trois heures de l'après-midi, au siège de la Société à Monaco, à l'effet de procéder à la nomination du Directeur Général.

Étude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco sise rue du Tribunal, n^o 2.

PURGES D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le douze janvier dernier, Monsieur Carl Lopau, rentier, domicilié à Altona, près Hambourg, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, notaire, a acquis de la Société Civile de Costa-Perrière, formée entre la Société Anonyme Immobilière et de Construction de Nice, et monsieur le Comte Alexandre de Zlotnicki, gentilhomme de Tchernigoff (Russie), et pour laquelle domicile a été élu en l'étude dudit notaire, un lot de terrain d'une superficie de quatre cents mètres, situé à Monaco, au quartier de Costa-Perrière, porté au plan cadastral sous le numéro 73 de la section D, et tenant de l'est et du midi, au restant de l'ancienne propriété Waleska; de l'ouest, à la limite de cette propriété; et du nord, au boulevard de Costa-Perrière.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix de vingt-quatre mille francs.

Aux termes d'un autre contrat reçu par ledit M^e VALENTIN, notaire, le douze février présent mois,

Monsieur Ladislas de Horodyski, rentier, domicilié à Molodyatice (Pologne), ayant fait élection de domicile à Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire, a acquis de monsieur Louis Chocqueel, propriétaire, domicilié à Paris, ayant élu domicile en la même étude, une villa située à Monaco, au quartier du Carnier, portée sous le numéro 115 de la section D du cadastre, et confrontant de l'est, à la maison de monsieur Lorenz; du midi, à un boulevard; de l'ouest, au terrain de madame Cowley; et du nord, à une avenue.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix de quarante mille francs.

Les expéditions de ces deux contrats, transcrites au bureau des hypothèques de Monaco, ont été déposées au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur les immeubles qui viennent d'être désignés des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur ces immeubles.

Monaco, le vingt-six février mil huit cent quatre-vingt quatre. Signé: L. VALENTIN.

M. le Comte GASTALDI, maire de Monaco, et sa famille, très sensibles aux marques de sympathie douloureuse dont ils ont été l'objet, ont l'honneur de remercier toutes les personnes qui ont bien voulu spontanément assister, vendredi dernier 22 février, aux obsèques de

Marie-Pierre-Félix-Albert GASTALDI enlevé à leur tendresse à l'âge de deux ans et demi.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 18 au 24 Février 1884.

SAINT-TROPEZ, b. *Vengeur*, fr., c. Palmaro, vin. passagers.
 NAPLES, yacht à vapeur, *Nubiennne*, fr., c. Dubern, passagers.
 TALAMONE, b. *Penelope*, fr., c. Bertilotti, charbon.
 PORT-MAURICE, b. *Parentela*, ital. c. Réboa, sable.
 CANNES, b. *Saint-Joseph*, fr., c. Ricord, id.
 ID. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, id.
 ID. b. *Volonté-de-Dieu*, fr., c. Davin, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornéro, id.
 ID. b. *Saint-Pierre*, fr., c. Cantoné, id.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.

Départs du 18 au 24 Février 1884.

MENTON, b. *Vengeur*, fr., c. Palmaro, sur lest.
 NICE, yacht à vapeur, *Nubiennne*, fr. c. Dubern, passagers.
 CANNES, b. *Saint-Joseph*, fr., c. Ricord, sur lest.
 ID. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, id.
 ID. b. *Volonté-de-Dieu*, fr., c. Davin, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornéro, id.
 ID. b. *Saint-Pierre*, fr., c. Cantoné, id.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.
 PORT-MAURICE, b. *Parentela*, ital., c. Réboa, id.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.



Codéine Tolu

Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de Coqueluche, Insomnies, etc.; contre la Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^o.

HOUSE AGENT
 Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de bonnes conditions

S'adresser :

M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

MAISON MODÈLE
F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS

L'ELIXIR DENTIFRICE
 DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS
 de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO
 Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa

MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP. : } 2 fr. le petit flacon
 } 4 fr. le grand flacon

M^{me} Louise LINGERI, sage-femme de 1^{re} classe, et M^{lle} Adèle LINGERI, sage-femme de 1^{re} classe de la Faculté de Montpellier, prennent des pensionnaires.

Traitement des maladies de femmes. — Vaccin animal. On parle français, allemand, anglais et italien.

Consultations tous les vendredis, de 2 à 4 heures, rue de l'Eglise. — MONACO.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1884

Un de nos lecteurs assidus, Anglais, habitant depuis plusieurs années la Principauté, nous communique un travail tout d'observation que nous croyons devoir publier. Frappé de la beauté exceptionnelle de notre climat, notre correspondant, qui trouve singulier l'empressement des étrangers à quitter, dès le mois de mai, le littoral méditerranéen pour se rendre en Suisse ou aux Pyrénées, afin d'y jouir d'une température plus fraîche, veut prouver, par le résultat de ses remarques météorologiques quotidiennes pendant les mois les plus chauds de l'an-

née (du 10 juillet au 10 septembre 1883) que, par ignorance, on va chercher bien loin, et à beaucoup de frais, ce que nous avons à quelques cents mètres de nous.

Il a relevé, jour par jour, la température thermométrique, en degrés centigrades, de la Turbie, et celle de la Condamine, à 8 heures du matin, à midi et à 8 heures du soir, la direction des vents et l'état du ciel, et c'est le résultat de ses examens qu'il nous paraît intéressant de reproduire :

MONACO						TURBIE				
DATES	matin	midi	soir	vent	ciel	matin	midi	soir	vent	ciel
10	25	26	25	S O fort	var.	21	25	20	S O fort	var
11	25	26	25	N E	beau	20	24	21	N E	beau
12	25	26	25	N O	nuageux	22	27	23	N E	beau
13	25	30	28 1/2	E	beau	23	24	23	N E	beau
14	28	30	27	S O	beau	23	25	24	S O	beau
15	27 1/2	28 1/4	26 1/2	S O fort	beau	23	24	20	O fort	beau
16	27	28 1/4	27	S O fort	beau	20	25	19	var.	beau
17	25	25	23 1/2	N O	beau	20	23	18	N E	beau
18	24	24 1/2	24	O	beau	19	19	19	N O	beau
19	24 1/2	21 1/2	24	S O	var.	17	20	18	S	beau
20	23	24 1/2	24 1/4	S O fort	nuag. et pluie	18	21	19	S O	p. pluie
21	26 1/2	28	26 1/2	S fort	beau	21	25	21	S O	beau
22	25 1/4	26	24 1/2	O mistral	couvert	17	24	20	S O	beau
23	25	26	25	S O	couvert	20	23	19	S	beau
24	26	25 1/2	24	S O	var.	18	20	18	N O	beau
25	27	26	25	var.	beau	18	20	19	var.	beau
26	25	25	23	N O	couvert	18	20	18	S	beau
27	25	25	24	N	beau	16	22	18	N E	beau
28	25	25	24	S O	beau	18	20	16	N E	beau
29	24 1/2	24 1/2	23 1/2	S O	beau	16	20	16	S	beau
30	24	26	24	S O	var.	18	21	17	S E	beau
31	19	23	22 3/4	S E fort	var. pluie	16	21	17	var.	pluie

(A suivre)

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
	18	764.5	764.9	764.4	765.1	766.4	7.9	8.9	8.7	8.3			
19	67.6	67.4	67.2	67.3	68.5	8.1	10.2	10.5	9.8	8.1	46	id.	voilé, beau
20	68.1	67.9	67.4	67.3	67.4	8.2	10.2	9.8	8.8	7.5	62	E modéré	beau
21	67.3	67.3	66.3	66.8	66.8	9.6	11.5	11.2	8.3	7.7	61	S E	beau
22	66.4	65.9	64.9	64.8	64.9	10.2	12.5	12.4	10.7	11.3	78	S O	couvert
23	63.7	63.2	62.2	62.3	62.7	12.4	14.9	13.1	12.3	11.5	81	S S O	couvert
24	61.5	61.4	60.4	59.3	59.2	12.6	15.7	14.9	11.3	10.7	81	S O	couvert

DATES | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24
 Températures } Maxima | 9.7 | 11.2 | 11.4 | 12.2 | 13.2 | 15.4 | 15.8
 extrêmes } Minima | 5.6 | 5.5 | 5.2 | 5.3 | 6.2 | 9.3 | 9.8

Pluie tombée : 0^{mm}